

Marie Moret à Louis-Victor Colin, 16 août 1901

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote Familière de Guise, inv. n° 2005-00-124

Collation 2 p. (417r, 418r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Familière de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Louis-Victor Colin, 16 août 1901, Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/54340>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familière de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 août 1901](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familière

Destinataire [Colin, Louis-Victor \(1865-1935\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familière

Description

Résumé Marie Moret annonce à Louis-Victor Colin qu'elle a reçu un exemplaire de *Le droit au bonheur* et suppose que Colin a reçu le sien. Elle demande que Colin lui

remettre l'exemplaire qu'elle lui avait prêté et qu'elle veut communiquer à quelqu'un, l'exemplaire en sa possession étant dédicacé. Elle lui demande s'il a transmis ses remerciements à madame Gagneur. Elle l'informe qu'Émilie Dallet rentre à Guise le lendemain. Sur la collection du *Devoir* du Familistère de Schaerbeek : elle regrette que beaucoup de numéros manquent à l'année 1893 et en demande l'explication à Colin ; elle ne souhaite pas dépareiller les collections du journal qu'elle conserve et demande si la collection de Schaerbeek pouvait être complétée à l'aide des personnes qui contribuent à la reconstitution de l'année 1888 de la collection du Familistère de Guise. Elle l'enjoint à faire relier la collection du *Devoir* conservée à l'usine de Guise.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Livres](#), [Reliure](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Gagneur, Marie-Louise \(1832-1902\)](#)

Œuvres citées [Gagneur \(Marie-Louise\), *Le Droit au bonheur. Charles Fourier, d'après Zola et Jaurès*, Paris, Dentu, 1901.](#)

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familistère : usine](#)
- [Schaerbeek, Bruxelles \(Belgique\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 07/03/2025

Janvier 16 aout
1893 à Cannet
chez Maurice Collet
J'ai hui le plaisir d'être
invité au mariage "Le droit
au bonheur", sans doute
vous etez aussi le faire.
J'aurai envie d'avoir le
complaisance de recevoir
au porteur l'explication que
je vous ai poste et dont
j'ai besoin pour un tiers,
je ne puis dépasser de
quelque chose que poste une
réponse
J'aurai aussi dans ce

bonne & me faire de son
si, en informant Madame
Garrick du sort de sa
profession également. Je
veut au moins avoir été
bien reçue par Mme Garrick
mes compliment de mes
bonnes manières - au moment
je devrais au rôle de M. Garrick
croire.

Comme une grande expression de
série de sorties mondaines
rencontrant Madame Daffey,
à l'heure d'effectuer
demain.

Je suis bien embarrassée
avec les manquants de
Dona a Scherbach.

jusqu'à 8 sur 12 dans
l'année 1893 ! Comment
peut-on faire de progrès.
Dites moi, je vous prie,
où est déposée la collection ?

Il est tel manque que aucun
je ne puis pour sûr ~~recom-
mencer à mon pater toute
une série d'années~~

Exemple : le simple manuscrit
de l'année 1893. Ne vous
dites pas que je suis impossible de
le trouver mais de personnes
qui nous aident déjà
à compléter l'année 1893.
Car je ne puis pour un
número inutiliser toute
une série !

— cette collection non reliée
est exposée à parties très faciles.
elle commence vers 1878 et
remontant à 1848 n'est pas
telle, m'avez-vous dit. Toutes
la fine reliée, je vous prie
d'arrêter à mon compte, de
savoir que il n'y ait plus
qu'à suivre chaque année.

Agéez, dit Monsieur,
avec mes remerciements
pour votre réponse directe
aux points spécifiques à contre,
mes cordilités parfaites

V^e André Godin